

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05140 Société : Ram

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BARRANE HAMID

Date de naissance : 31/05/1963

Adresse : 27 Rue BANAE San Jassi MARRAKESH

Tél. : 0709873904 Total des frais engagés : 1963,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur MOUTAMMIL Z.
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Centre Commercial Nadia - Imm 4
Bd. Brahim Roudani 0522 98 58 54
INPE: 09/114637

Date de consultation : 13/10/2024

Nom et prénom du malade : MR Barrane Hamid Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : gène respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/03/2024	S		300,00	<p style="text-align: right;"><i>Moutammil Z</i></p> <p>Spécialiste des Maladies Respiratoires</p> <p>Centre Commercial Nadia - Imm 4</p> <p>Bd. Brahim Roudani 0522 98 88 54</p> <p>TNPE: 091114637</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ROUTE D'ALBI 240, Bd DELTA Tél. 05 63 22 05 55 SOCIETE PHARMACEUTIQUE ET INDUSTRIELLE	13/03/24	1963,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Docteur MOUTAMMIL Z. Spécialiste des Maladies Respiratoires Centre Commercial Nadia - Imm 4 Sd. Brahim Roudani 0522 98 88 51 INPE: 091114637</i>	<i>13/03/2021</i>	<i>Ré-2000 ZAR</i>	<i>Docteur MOUTAMMIL Z. Spécialiste des Maladies Respiratoires Centre Commercial Nadia - Imm 4 Bd. Brahim Roudani 0522 98 88 51 INPE: 091114837</i>

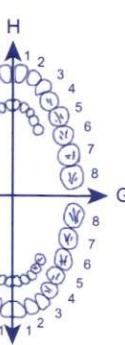
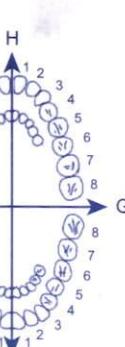
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

polt 3 j - puis 2 bouffées toutes
les 4 heures -



- ~~Sectolin~~ Flixotide 250

150,00

(10 ml après

2 bouffées matin et soir Ventoline)

63,30

Se rincer la bouche après -

Ballongy



129,50 2 gelules x 2/j loin de repas -

- Chambre d'inspiration Liplo

Zerostat

49,40

Amlop 5



180,30

2 cp 1/j



- Tareq 160

Docteur MOUTAHLIL Z.
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Centre Commercial Nadia - imm 4
Bd. Brahim Roudani - Casablanca
INPE: 091114637

PHARMACIE ET PARAPHARMACIE
ROUTE D'EL JADIDA
240, Bd Brahim Roudani
Casablanca
Tél. 05 22 99 57 45

248
ROUTE 9 EL JADIDA
240, Bd Brahim Roudani
Casablanca
Tél. 05 22 99 57 46

2 cp 1/j



Teretide 250

2 x / 5

1 = 1963,70

Docteur Zoubida MOUTAMMIL
 SPECIALISTE EN PNEUMO-PHTISIOLOGIE
 Maladies Respiratoires - Tuberculose
 Asthme - Allergie Respiratoires
 DIPLÔMEE EN MEDECINE DU TRAVAIL
 Faculté de Médecine de RENNES

الدكتورة متميل زبيدة
 اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى
 أمراض الرئة . السل . الضيقه
 أمراض الحساسية
 حاملة شهادة في طب الشغل
 كلية الطب ببرانس

Casablanca, le 13/3/2024 الدار البيضاء، في



- Mr Baraaoui Hamed,
117,00
- Pulvmarine appétit 2 pulv'marine x 3fg - Se mouiller
 - Aerosol (b de 80) 95,90
 - Nasonex (gl 100 doses) 131,70
 - Mazax 500 56,10
 - Ventoline 45,30
- (S) (S) (S) (S)
- 4 cp 1j apres un repas x 3j
4 bouffée toute la journée

seur Abdallah El Meziane

Spécialiste des Maladies Respiratoires

Asthme et Allergies Respiratoires

Endoscopie bronchique

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Exploration des Troubles du Sommeil



Docteur Zoubida MOUTAMMIL

Spécialiste en Pneumo-Phtisiologie

Maladies Respiratoires - Tuberculose

Asthme - Allergies Respiratoires

Diplômée en Médecine du Travail

Faculté de Médecine de RENNES

Casablanca, le 31/3/2024 الدار البيضاء، في

Compte Rendu et Reçu

M^r Barraine Hamid

Radiographie Thoracique de face, Z12

Honoraires : Deux Cents Dirhams.

Interprétation : Radiographie thoracique importante - Absence d'aucune parenchymateuse évolutive - Poumons de volume normal.

Docteur MOUTAMMIL Z.
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Centre Commercial Nadia - Im. 4
Bd. Brahim Roudani - Tél.: 0623 256 019 / 0522 988 854
INPE: 091114637

TAREG® 160 mg

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

Liste I - Uniquement sur ordonnance.
Ne laisser ni à la portée ni à la vue des enfants

احترموا المقادير الموصوفة
لأنحة ا. يصرف فقط بمحظ وصفة طبية



EXP

04 2026

LOT

B8920R

2185



أيريوس®
5 ملغ

أقراص ملمسة
ديسلوراتادين
عن طريق الفم

30 أقراص
ملمسة

AERIUS® 5 mg

comprimés pelliculés

desloratadine
voie orale

30 comprimés
pelliculés

LOT : 111
PER : JUN 2025
PPV : [REDACTED]

PPV: 95,90 DH



Nasonex®

50 microgrammes/dose
suspension pour
pulvérisation nasale



NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 131,70 DH
Distribué par MSD Maroc

Lot

EXP

A101019
04 2026

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE - LISTE I

Lire la notice avant utilisation.

TENIR HORS DE LA
PORTEE ET DE LA VUE DES
ENFANTS.



Laboratoires Pharmaceutiques du Québec

MAZAX®

Azithromycine

3 comprimés pelliculés

Voie orale

500 mg

MAZAX®
Azithromycine



Antibiotique

3

comprimés pelliculés

500 mg

LOT : 6187
PER : 07 - 25

P.P.V : 56DH10



Voie orale

Vento

SALBUTAMOL

100

microgrammes/
dose

Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé

200 DOSES

Lot

F M 9 S

EXP

09 2024

PPV

45 , 30 DH



SERETIDE

propionate de fluticasone/
salmétéroïl

Diskus

250
microgrammes
micrограмmes
par dose

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 248,00 DH
ID: 652048

118001141104

Voie inhalée

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

Liste I - Uniquement sur ordonnance

SERETIDE

propionate de fluticasone/
salméthrol

Diskus

250

microgrammes
/50 microgrammes
par dose

Voie inhalée

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 248,00 DH
ID: 95248
6 118001 141104

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

Liste I - Uniquement sur ordonnance

SERETIDE

propionate de fluticasone/
salméthrol
Diskus

250

/50 microgrammes
microgrammes
par dose

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 248,00 DH
01 652645
6 118001 141104

Voie inhalée

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

Liste I - Uniquement sur ordonnance



Ventoline

SALBUTAMOL

100
microgrammes/
dose

Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé

200 DOSES

Lot

F M 9 S

EXP

09 2024

PPV

45 , 30 D H

Flixotide® 250

Fabriqué par :
Glaxo Wellcome Production,
27000 Evreux - France

Respecter les
doses prescrites

Uniquement sur
ordonnance - Liste I

10000000097680

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV:150,00 DH
6 118001 140336
ID:652040

Ballonyl®

Charbon activé

1U,
et
0
LOT : 230944
63, 30DH
01/10/2026

Confort intestinal



Favorise l'élimination des gaz

60 gélules
Voie orale

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAIDI Pharmacien Responsable

Deva
Pharmaceutique
146-147, Zone Industrielle
Tif Mellil - Casablanca

Ballonyl®

Charbon activé

Confort intestinal

60 gélules
Voie orale



6 111269 050034 >

use only with **cipla** inhaler

Transparent
zerostat VT
spacer

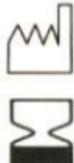
with **FlowGate valve**

please read the enclosed leaflet
carefully before use.
to be used as directed by the
physician

M.L. No. MFG/MD/2023/000053

Qty: One Unit

LOT



16323102
07/2023
06/2028

Cipla Maroc
BP 4491-11850
Oum Azza , Ain Aouda
PPC : 149,50 DH

MD



CE

Cipla



Cipla Limited, Survey No-38 and 39, Giriraj
Industrial Estate, Near Nanda Industrial Estate,
Western Express Highway, Sativali, Palghar,
Maharashtra (India) - 401208.

PPI

EXP

Lot

167E

11 2024

45,30 DH

200 DOSES

en flacon pressurisé

Suspension pour inhalation

dose

microgrammes/

100

SALBUTAMOL

Ventoline

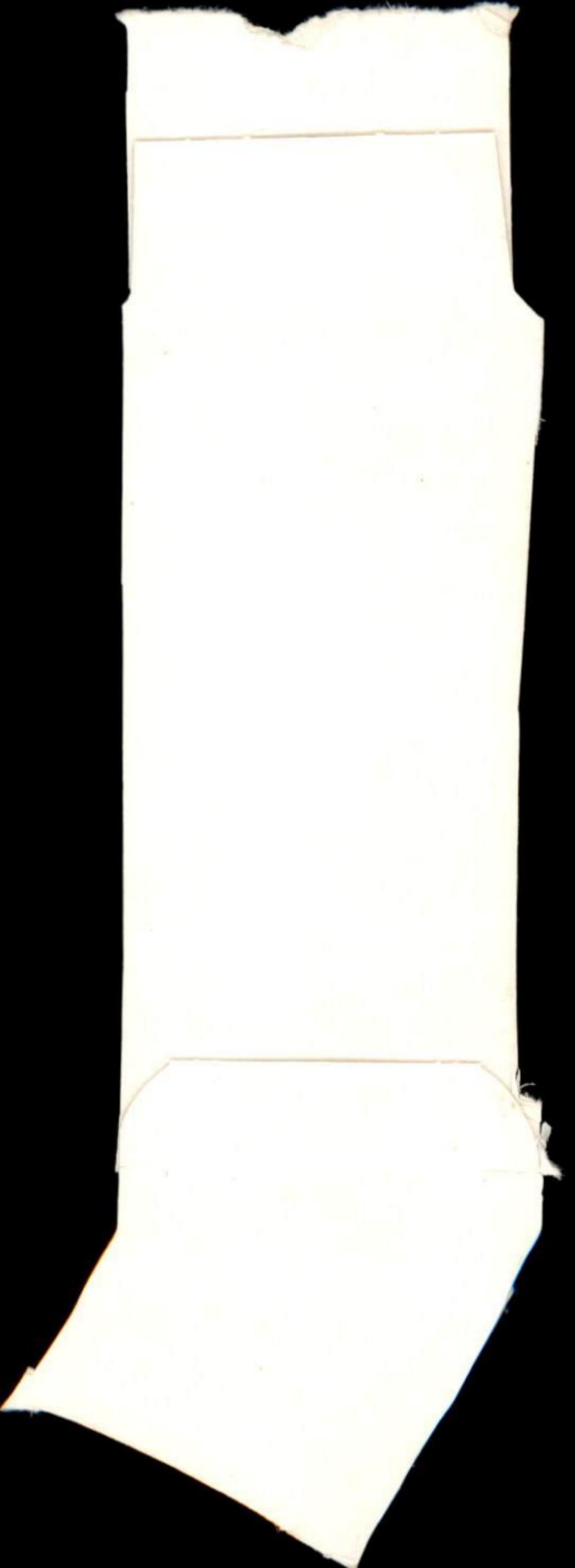
GSK

Ventoline

100 microgrammes/dose

Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé





Ventoline
microgrammes/dose

Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé

Ventoline 100 mcg
Aérosol, 200 doses.



6 118001 141258

45,30 DH
112024
L98Y

PPV
EXP
Lot